**Des milliers de Moscovites dénoncent les ratés de leur application « StopCovid »**

Camille Magnard, Revue de presse internationale, Franceculture.fr, 26 mai 2020

<https://www.franceculture.fr/emissions/revue-de-presse-internationale/la-revue-de-presse-internationale-emission-du-mardi-26-mai-2020>

**Exploitation pédagogique**

1. En quoi consiste l’application de « monitoring social » mise en place par la ville de Moscou ? Quel est son objectif officiel ?

2. Pourquoi peut-on dire que cette application permet aux autorités d’exercer un véritable « contrôle social » ?

3. Quels problèmes cette application a-t-elle rencontrés ? Pourquoi peut-on alors parler de contrôle « anti-social » ?

4. À quelles données personnelles des utilisateurs l’application peut-elle accéder ?

5. Selon vous, quels sont les risques potentiellement courus par les individus qui donnent un large accès à leurs données personnelles aux pouvoirs publics ?

6. Débat en classe : Les applications permettant de repérer et suivre les individus infectés par le Covid-19 sont-elles souhaitables ?

**Corrigé**

1. L’application de « monitoring social » lancée en avril par la ville de Moscou est destinée à être installée sur les smartphones des Moscovites. Son objectif officiel est d’accompagner les personnes diagnostiquées positives au Covid-19 dans le « suivi des règles de leur quarantaine ».

2. Cette application permet aux autorités moscovites d’exercer un véritable contrôle social à travers la mise en place de sanctions. Les individus qui ne respectent pas les règles liées au confinement ou les injonctions de l’application (comme par exemple prendre des selfies pour prouver qu’ils sont bien chez eux) doivent payer des amendes et sont rappelés à l’ordre. L’objectif de cette application est donc de repérer les comportements déviants et de les sanctionner afin que le maximum d’individus suive les normes imposées par les pouvoirs publics.

3. De nombreuses amendes abusives ont été dressées à l’encontre d’utilisateurs qui n’avaient pourtant pas enfreint les règles du confinement. Ces défaillances techniques importantes génèrent un « contrôle anti-social » dans la mesure où des individus qui respectent les règles sont tout de même sanctionnés.

4. Lorsqu’un individu installe l’application, il donne l’autorisation, sans toujours le savoir, d’accéder à de très nombreuses données contenues dans son téléphone (géolocalisation, photographies, contacts, messages, appels, etc.).

5. En donnant un large accès à leurs données personnelles, les individus s’exposent à une surveillance accrue de la part des pouvoirs publics. Ces données peuvent potentiellement un jour être utilisées de manière abusive et attentatoire aux libertés individuelles (surveillance d’opposants politiques, stigmatisation d’individus en raison de leurs origines, préférences idéologiques, sexuelles, etc.).

6. Les élèves s’appuieront sur les éléments contenus dans l’article, mais également sur des recherches complémentaires via Internet. On peut notamment penser à la recherche d’informations sur l’application StopCovid mise en place en France.